

Extrait du hurigny.fr

<http://www.hurigny.fr/spip.php?article1835>

Un arbre de la laïcité au château

- Actualités - Revue de presse -



Un arbre de la laïcité au château

A l'initiative du Conseil communal des enfants, un arbre de la Laïcité a été planté dans le parc du château d'Hurigny.

Samedi matin, en présence de Dominique Deynoux, maire d'Hurigny, Philippe Vallet, adjoint chargé des affaires scolaires, et de l'équipe enseignante, les élèves ont planté un arbre de la laïcité dans le parc du château à l'initiative des membres du conseil communal des enfants. Leur choix s'est porté sur un ginkgo biloba, encore appelé arbre aux quarante écus ou abricotier d'argent, symbole de résistance et de persévérance.

Les arbres de la laïcité sont une façon de commémorer la loi de 1905 sur la séparation de l'église et de l'État.

La pédagogie de la laïcité est un élément fondamental de l'école. Elle est enseignée par le biais notamment de la Charte de la laïcité. Les écoliers avaient effectué un travail préparatoire en classe avant la plantation de l'arbre.

"La laïcité garantit la liberté de conscience et l'égalité entre les citoyens." Dominique Deynoux, maire

Une banderole autour de l'arbre

Cette plantation était importante pour le maire, Dominique Deynoux : "La laïcité est un fondement de la République française et le but de cette cérémonie est de rappeler que la laïcité permet l'émancipation de chacun, la liberté de conscience, la stricte égalité des droits des citoyens. Elle préserve les principes fondamentaux de la République et permet le bien vivre ensemble".

La plantation a eu lieu après la lecture d'un acrostiche créé par les enfants pour rappeler ce principe républicain. L'arbre a ensuite été paré d'une banderole représentant des citoyens se tenant par la main.